



Insee Analyses Corse n°10

« En Corse, une filière bois peu développée »

Ajaccio, le 26 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Insee, en partenariat avec la Draaf (Service régional d'information statistique et économique), a réalisé une étude sur la filière bois (poids économique, nombre d'établissements, emploi,).

L'appartenance à la filière bois est définie selon 3 niveaux, dont :

- le **noyau ou cœur de la filière**, activités complètement intégrées dans la filière (exploitation forestière, scierie, fabrication de charpentes, ébénisterie ...) ;
- les **secteurs partiels** qui ont une partie significative de leur activité intégrée dans la filière (menuiserie, ameublement...) ;

Dans l'étude présente, le champ retenu pour la filière bois est celui **du cœur**.

La Corse est la région la plus boisée de France. Pourtant l'exploitation forestière y est limitée, en particulier par les difficultés d'accès.

D'amont en aval, la filière bois couvre diverses activités allant de la gestion forestière jusqu'aux transformations successives du bois, en passant par les activités de soutien (transport, commerce). Les activités directement liées au bois pèsent peu dans l'économie locale : leur poids en termes d'établissements et de main d'œuvre est deux fois moins important sur l'île qu'au niveau national.

En 2012, ce cœur de filière comprend 280 établissements en majorité de petite taille, les trois quarts d'entre eux n'ont pas de salariés. Ainsi, la filière bois occupe 700 personnes dont un tiers de non salariés. Elle est en outre très masculine. La plupart des salariés sont des ouvriers et travaillent dans l'exploitation forestière et la première transformation. C'est une filière vieillissante aux salaires inférieurs à la moyenne régionale.

Cette publication sera disponible sur www.insee.fr

le jeudi 26 mai 2016 à 12h : [Accéder à Insee Analyses Corse \(numéro 10\)](#)

L'unité de communication : communication-corse@insee.fr